

Conditions Générales de Vente et de Participation au Colloque Coface Risque Pays 2019 organisé par Coface

Identification du Prestataire (le « Prestataire »)

Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (« Coface »)

RCS Nanterre : 552069791

Adresse : 1, place Costes et Bellonte – 92270 Bois-Colombes

No TVA intracommunautaire : FR 54 552 06979

Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Participation déterminent les droits et obligations du participant et de Coface dans le cadre du Colloque Coface Risque Pays 2019.

Dispositions générales

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Participation, s'appliquent pour toutes les inscriptions (payantes ou gratuites) au Colloque Coface Risque Pays 2019, étant précisé que toute inscription au Colloque emporte acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et de participation, dont le participant reconnaît avoir préalablement pris connaissance.

Le participant est invité à lire attentivement les présentes Conditions Générales, à les télécharger et/ou les imprimer et à en conserver une copie.

Coface se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales.

Prestations

Coface organise un colloque intitulé « Colloque Coface Risque Pays 2019 » le 5 février 2019 (le « Colloque »), de 8h00 à 17h00. Le Colloque aura lieu au Carrousel du Louvre, 99 rue de Rivoli – 75001 Paris.

Coface organise, au début de chaque année, un colloque sur l'évolution des risques pays dans le monde. Son ambition est d'aider les acteurs du commerce international que sont les chefs d'entreprise, les directeurs commerciaux, les credit managers... à définir une stratégie efficace de développement commercial ou d'investissement et à prendre en toute connaissance de cause des risques sur leur propre territoire ou à l'international.

Le contenu et le programme du Colloque sont disponibles sur la page web dédiée de la www.colloque-risque-pays.com :

Inscriptions

L'inscription au Colloque se fait uniquement via notre portail en ligne. Le portail d'accès pour les inscriptions et le règlement des frais d'inscription est ouvert jusqu'au 4 février 2019, date limite fixée par le Prestataire. Les frais d'inscription doivent être réglés avant cette date sur le site web de la manifestation.

Prix

Les frais d'inscription, d'un montant de 600 € jusqu'au 30 novembre 2018, 750 € du 1^{er} novembre au 31 décembre 2018, 900 € du 1^{er} au 5 février 2019, ne sont valables que pour une seule personne et comprennent :

- un droit d'entrée au Colloque pour la journée entière,
- la fourniture d'une documentation : le Guide Coface Risque Pays
- et la restauration.

Toute autre prestation est expressément exclue des frais d'inscription mentionnés ci-dessus.

Les prix sont indiqués en euros H.T. (Hors Taxes), auxquels il convient d'ajouter la T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée).

Le prix comprend l'intégralité des prestations susmentionnées, le Participant n'étant en aucun cas susceptible de bénéficier d'une remise, d'un remboursement ou d'un avoir de quelque nature que ce soit s'il n'entend pas bénéficier de l'intégralité des prestations.

Modalités d'inscription et de paiement

Sur la page web du Colloque relative à l'inscription, le participant prend connaissance des conditions générales de vente, les accepte, puis remplit les informations personnelles nécessaires (nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse e-mail) pour la bonne prise en compte administrative de son inscription. Il lui est signifié un récapitulatif du paiement attendu.

Pour procéder au paiement des frais d'inscription, le participant dispose des deux options ci-dessous :

1. le participant est renvoyé sur la page sécurisée liée au module de paiement de la société Natixis via le site [Cyberplus PaiementNet]. Le participant est invité à indiquer ses coordonnées bancaires (numéro de carte, date de fin de validité et cryptogramme visuel). Une fois le paiement validé, le participant reçoit un courriel de confirmation ainsi qu'une facture relative à la commande reprenant le montant total acquitté ; ou
2. le participant indique lors de son inscription l'email d'une personne qui procédera au paiement des frais d'inscription. Ce dernier reçoit un email lui permettant d'accéder à la page sécurisée liée au module de paiement de la société Natixis via le site [Cyberplus PaiementNet]. La personne désignée par le participant est invitée à indiquer ses coordonnées bancaires (numéro de carte, date de fin de validité et cryptogramme visuel). Une fois le paiement validé, le participant reçoit un courriel de confirmation et la personne ayant effectué le paiement une facture relative à la commande reprenant le montant total acquitté.

L'inscription au Colloque ne sera définitive qu'à partir du paiement complet et valide des frais d'inscription par le participant ou une tierce personne.

Le paiement s'effectue exclusivement en euro et par carte bancaire acceptée par le module de paiement. Le compte bancaire du participant ou de la personne procédant au paiement des frais d'inscription est débité du montant de la commande dès acceptation de la transaction par la banque. En cas de refus, la commande est suspendue et/ou annulée.

Lorsque les dispositions des articles 441-6 c. com. et D. 441-5 c. com sont applicables, tout défaut de paiement à l'échéance, de tout ou partie des sommes dues, entraîne de plein droit et sans autre formalité l'application immédiate d'un intérêt de retard égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal. Les intérêts de retard sont calculés sur une base journalière et sur la base d'une année de trois cent soixante-cinq (365) jours à compter du premier jour de retard de paiement jusqu'à la date de paiement effectif du montant dû.

En cas de retard de paiement, le Participant est débiteur d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant est fixé, à ce jour à quarante (40) euros.

Rétractation

L'article L.121-16 du code de la consommation s'applique à toute vente de bien ou toute fourniture d'une prestation de service conclue, sans la présence physique simultanée des parties, entre un consommateur et un professionnel qui, pour la conclusion de ce type de contrat, utilisent exclusivement une ou plusieurs techniques de communication à distance.

Selon l'article L.121-21 du Code de la consommation, le consommateur dispose d'un délai de 14 jours francs pour exercer son droit de rétractation.

La demande de rétractation devra être formulée par courriel à l'attention du contact organisateur de la manifestation. Le montant payé lui sera intégralement reversé à l'exception, le cas échéant, d'éventuels frais de traitement. Le délai mentionné court à compter de l'acceptation de la transaction pour les prestations de service.

Le remboursement intervient 30 jours au plus tard suivant la date à laquelle ce droit a été exercé.

Annulation

Toute annulation d'inscription doit être signalée par écrit à l'adresse suivante : admissions@colloque-risque-pays.com

Une annulation intervenant jusqu'au 10 janvier 2019 inclus donnera lieu à la facturation au participant de 20% du coût de la totalité de la ou des inscription(s).

Une annulation intervenant après le 10 janvier 2019 donnera lieu à la facturation de la totalité de la ou des inscription(s).

En cas d'absence ou d'empêchement, pour quelque cause que ce soit, du participant au Colloque, ou de départ prématuré en cours de Colloque, aucun remboursement ne sera réalisé.

En cas d'annulation de la manifestation, Coface informera les participants du report de la manifestation ou du remboursement de l'inscription. En aucun cas le participant ne pourra prétendre au versement d'une quelconque indemnité du fait de l'annulation de la manifestation.

Le remboursement interviendra dans un délai raisonnable.

Responsabilité

L'organisation du Colloque est laissée à la libre discrétion de Coface. Coface peut modifier le programme du Colloque, le thème des conférences à tout moment et sans qu'il ne soit nécessaire d'en avertir préalablement le Participant, ce que le Participant reconnaît et accepte expressément.

Coface ne saurait en aucun cas être tenue responsable de la défaillance d'un ou de plusieurs intervenants, tels qu'initialement programmés. Cependant, Coface s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour tenter de remplacer, le cas échéant, le ou les intervenants défaillants par des intervenants permettant d'assurer le maintien d'une qualité équivalente de la conférence.

Coface ne saurait être tenu responsable des anomalies rencontrées par le participant au cours du paiement de la prestation sur le module de la société Natixis.

Outre les interdictions d'exonération ou de limitation de responsabilité prévues par la loi, Coface ne pourra être tenu responsable de tous dommages matériels ou immatériels, directs ou indirects causés au Participant dans la réalisation des Prestations. En tout état de cause, la responsabilité de Coface au titre des présentes ne saurait excéder cinq cent (500) euros.

De plus, les opinions et les informations exprimées au cours du Colloque par les divers intervenants ne sauraient engager la responsabilité de Coface, qui décline notamment toute responsabilité quant aux décisions et actions engagées par le Participant sur la base du contenu du Colloque et/ou de la documentation fournie.

Le Participant est responsable de tous les dommages matériels ou immatériels, directs ou indirects, qu'il cause au cours de sa participation au Colloque ou au cours de l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente.

Protection des données personnelles

L'inscription au Colloque nécessite la collecte et le traitement de données personnelles du participant.

Tous les termes en majuscules non définis dans cet Article ont le sens qui leur est attribué dans le Règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46 / CE ("RGPD").

Le Groupe Coface est pleinement engagé dans la protection des Données à Caractère Personnel conformément aux lois et règlements européens sur les Données à Caractère Personnel, et en particulier au RGPD. En tant que membre du Groupe Coface, nous appliquons les règles de protection relatives aux données personnelles dans l'intérêt des Participants. Compte tenu de ce qui précède, le Participant est informé des règles de protection suivantes concernant les Données Personnelles qu'il fournit à Coface pour l'établissement et la gestion des inscriptions, et plus généralement pour l'organisation du Colloque.

Les Données Personnelles fournies par le Participant dans le cadre de cette inscription peuvent être utilisées à des fins réglementaires, pour la gestion et l'organisation du Colloque, ainsi que pour les intérêts légitimes de Coface. A ce titre, les Données Personnelles seront traitées sur les bases légales mentionnées, respectivement, aux articles 6(1)(b) et 6(1)(c) du RGPD et, aux fins des intérêts commerciaux raisonnables du Groupe Coface conformément à l'article 6(1)(f) du RGPD. Pour les finalités exposées ci-dessus les Données Personnelles fournies par le Participant pourront être traitées et utilisées par et transférées à d'autres entités membres du Groupe Coface ou à des partenaires de Coface, y compris, le cas échéant, en dehors de l'Union Européenne, ainsi qu'aux réassureurs du Groupe Coface, ses courtiers et tiers fournisseurs de services tels que des services informatiques et d'infrastructure, service client, gestion d'e-mail, audit et autres services, à des experts et conseils, y compris conseils juridiques et fiscaux ou auditeurs ou à toute autre personne expressément convenue avec le Participant ou comme requis ou permis par toute loi applicable. Afin de garantir un niveau adéquat de protection des Données Personnelles si elles sont transférées à des destinataires situés en dehors de l'UE/EEE, Coface conclut des accords avec les destinataires qui incluent, le cas échéant, les clauses contractuelles types émises par la Commission européenne conformément à l'article 46(2)(c) du RGPD. Une copie de ces accords peut être obtenue auprès du Délégué à la Protection des Données de Coface.

Les Données Personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire ou permis compte tenu des finalités pour lesquelles elles ont été collectées et, en tout état de cause, pour une durée n'excédant pas l'expiration du délai de prescription pour les procédures judiciaires relatives aux présentes Conditions Générales de Vente, prolongée jusqu'à la fin de toute procédure judiciaire en cours, ou pour la durée prévue par toute obligation légale à laquelle Coface est soumise.

En tant que Personne Concernée, le Participant a le droit, dans les conditions prévues par le RGPD et par toute loi ou règlement spécifique, de demander de réviser, de corriger, de mettre à jour, de modifier, de supprimer, de limiter ou de supprimer les Données Personnelles précédemment fournies, ou de demander à recevoir sous format électronique une

copie de ses Données Personnelles afin de les transmettre à une autre entreprise dans la mesure où le droit à la portabilité des données sera prévu par la loi applicable.

Le Participant peut exercer tous ces droits en contactant le Délégué à la Protection des Données de Coface, en charge du service de protection des Données Personnelles, à l'adresse mail suivante:

coface_dpo@coface.com

ou à l'adresse suivante:

***Bureau de la protection des données / Groupe Conformité
1, place Costes et Bellonte - CS 20003 - 92270 BOIS-COLOMBES CEDEX.***

Coface répondra à la demande conformément à la loi applicable.

En cas d'irrégularités, toutes les personnes dont les Données Personnelles seront traitées en vertu de cet article auront le droit de déposer une plainte auprès de l'Autorité de Contrôle en vertu de l'article 57(1)(f) du GDPR. L'Autorité de Contrôle compétente est:

***Commission nationale de l'informatique et des libertés
Adresse: 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07
Numéro de téléphone: 01 53 73 22 22***

Le Responsable du Traitement des Données Personnelles traitées pour toutes les finalités mentionnées ci-dessus est Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce extérieur, ayant son siège social au 1, place Costes et Bellonte - 92270 BOIS-COLOMBES.

Coface peut utiliser les Données Personnelles fournies par le Participant à des fins de promotion, par exemple pour l'informer des nouveaux produits ou des produits des entités membres du Groupe Coface ou de tout changement des produits existants. Les Données Personnelles ne seront pas vendues à des tiers pour des campagnes de marketing sans le consentement préalable du Participant. En outre, le Participant a le droit de s'opposer à l'utilisation de ses Données Personnelles pour des finalités de marketing à tout moment en contactant le service visé au paragraphe ci-dessus et Coface cessera immédiatement toute utilisation ultérieure des Données Personnelles pour ces finalités.

Le Participant pourra être contacté par téléphone et/ou par e-mail pour l'organisation du Colloque Risque pays 2019, et toute manifestation ultérieure.

En autorisant à être contacté par téléphone et/ou par e-mail, les coordonnées personnelles (nom, prénom, sexe, adresse postale, adresse e-mail, numéros de téléphone fixes et mobiles) seront traitées pour les finalités de marketing de Coface, qui constituent des intérêts commerciaux raisonnables de Coface sur la base de l'Article 6(1)(f) du RGPD.

Dans le cas où une tierce personne se chargerait de l'inscription d'un Participant, au nom et pour le compte de ce dernier, cette tierce personne doit fournir au Participant les informations visées aux paragraphes ci-dessus.

Coface met en œuvre tous les moyens pour assurer la confidentialité et la sécurité des Données Personnelles collectées auprès du Participant.

Propriété intellectuelle

Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes Conditions Générales de Vente et Participation. Toute reproduction partielle ou totale, modification et diffusion à titre commercial de la documentation est strictement interdite, sauf autorisation écrite et préalable de la Direction de la Communication de Coface

Droit applicable et juridiction compétente :

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Participation et les Prestations y afférentes sont soumises au droit français. Tout différend né de la formation, de l'exécution, de la résiliation ou de l'interprétation des présentes sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris, y compris en cas de référé ou de pluralité de demandeurs.